

ADEZAC

Territoires de Courtaboeuf, Limours, Marcoussis, Saclay

LETTRE AUX ADHERENTS

Novembre 2009



L'ÉVÉNEMENT DU MOIS :

Petit déjeuner du 5 novembre

LE SIOM

Nos Intervenants : Yves FAURE, Président du SIOM et Olivier Le Clech, Directeur Général des Services, Michèle Butez, responsable des Finances, et de Jérôme Soize, ingénieur réseau de chaleur.

À l'initiative du SIOM, ce petit déjeuner s'est déroulé exceptionnellement à l'Hôtel Mercure des Ullis.

En vue du renouvellement des contrats d'exploitation des réseaux de chaleur en 2011, les responsables du SIOM nous ont présenté les projets de développement du réseau sur notre parc d'activité et une meilleure gestion des déchets.

Historique du SIOM présenté par Monsieur Olivier Le Clech, avec projection d'un film (**voir le film** : <http://media.vecteurm.com/teddy/dalkia/siom/siom6.htm>).

Le réseau existant produit grâce à un seul four, 80 000 mégawatts et d'ici quelque temps, la capacité de production atteindra 120 000 MW. Or, actuellement, seulement 57 000 MW sont utilisés, il reste 23 000 MW correspondant au chauffage de 150 000 m². D'où l'intérêt d'étendre le réseau de chaleur sur la zone d'activité de Courtaboeuf qui représente un très gros débouché (plus de 1000 entreprises, 25 000 salariés et 12 000 visiteurs par jour). À l'heure actuelle, les principaux clients du réseau de chaleur du SIOM se situent le long de l'A10.

Le SIOM, par l'intermédiaire d'un délégataire (Dalkia) propose une énergie soucieuse de l'environnement, sans CO₂ donc sans taxe carbone, un prix stable et bien sûr, une pérennité du service. Aspect fondamental du projet : desservir les futures sociétés qui seraient intéressées par le réseau. La solution, la chaleur par valorisation thermique sur l'UIOM (Usine d'Incinération d'Ordures Ménagères). **Rôle du délégataire** : essentiellement, apporter clé en main une chaleur prête à l'emploi, raccordement, mise en œuvre.

Voir document : http://www.adezac.org/upload/editeur/file/PRESENTATION_SIOM_RdV_ADEZAC_04_11_091.ppt.

Le Cabinet indépendant **Énergie-Services** (page 10 du document) nous présente sa mission d'assistance du SIOM pour la gestion du réseau de chauffage urbain dans une recherche d'économies d'énergie et donc d'intérêt économique.

L'objectif est de valoriser par de nouveaux abonnés toute la chaleur produite par l'UIOM. Pour cela, une fiche de renseignement a été envoyée aux entreprises pour avoir une idée des besoins.

Monsieur Yves Faure nous affirme que le SIOM est très attaché à mettre en valeur notre territoire et que nous avons donc des intérêts communs. Le devenir de notre planète, le contexte économique et social, la taxe carbone, sont autant de critères. De plus, sur le plan législatif, la mise en application du Grenelle de l'environnement au 31/12/2010, signifie qu'il reste 13 mois pour connaître les abonnés potentiels. L'ambition est commune, et bénéficie d'un soutien fort des trois communes des Ulis, Villebon et Villejust.

RESSOURCES FINANCIERES : TAXE ORDURES MENAGERES :

(Voir document : http://www.adezac.org/upload/editeur/file/PRESENTATION_05112009.ppt).

Question de Guy-Francis Parmentier : le taux de la TEOM* va-t-il être baissé ?

Oui, une mise en place de la **redevance spéciale** va permettre de diminuer la TEOM en concertation avec les maires des communes. La redevance spéciale sera prélevée à partir de janvier. Une étude va être faite, il y aura un contrat entre le SIOM et le propriétaire (entreprise)

L'article 104 de la loi de finance 2006 a étendu cette obligation aux syndicats mixtes d'ordures ménagères.

Alors que la TEOM est une recette fiscale, la redevance spéciale n'a pas de caractère fiscal.

*TEOM : taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La redevance spéciale peut être acquittée par des entreprises déjà soumises à la TEOM. Elle ne fait pas double emploi avec la taxe et peut être perçue en même temps, le tout étant que l'utilisateur ne paye pas deux fois pour l'élimination du même déchet. Le montant de la redevance doit correspondre à une prestation supplémentaire (quantité ou difficulté de l'enlèvement) excédant les besoins normaux des personnes et des biens ainsi que ceux qui sont couverts par la TEOM.

Sur le territoire du SIOM, le seuil d'assujettissement et le coût seront fixés par délibération au mois de décembre. Le projet de délibération prévoit un seuil de 1320 litres par semaine (deux bacs 660 litres) et un coût de 0.015 € par litre (soit pour un bac 660 litre, un coût de 9.90€)

Autre question : les bacs vont-ils être changés ? Les bacs pour la redevance spéciale seront fournis après signature du contrat. Ils seront de couleurs différentes selon la nature des déchets, des bacs jaunes seront rajoutés.

Extension du réseau de chaleur à venir : comment sera fait le financement ?

Le futur abonné paiera une part fixe et une part liée à sa consommation. La part fixe permettra de payer l'installation.

Le SIOM a désigné par appel d'offre la société chargée de mettre en place la redevance spéciale. Le lauréat est la société TEMACO avec pour sous-traitant la société **Plastic-Omnium**.

Vers la seconde quinzaine du mois de décembre, des enquêteurs travaillant pour le compte de cette société vont rencontrer les entreprises pour leur présenter les modalités d'application de la redevance spéciale. Pour les entreprises désireuses de souscrire un contrat, la société TEMACO leur fournira des conteneurs spécifiques.

Le démarrage effectif de la redevance spéciale est prévu au **1er octobre 2010**. D'ici là, le premier semestre 2010 sera consacré à la phase de contractualisation. A partir du mois de juillet, jusqu'à la fin septembre, est prévue une phase de tests pour la facturation.

Il est important de retenir que la facturation sera en fonction du nombre de présentation des bacs de la redevance spéciale.

Question de M. Bougeard du LFB : quels sont les délais de réalisation des réseaux de circulation ? Pour les entreprises qui sont à côté d'un réseau existant il faut compter environ 2 ans (2011). Pour l'extension dans le parc, objectif opérationnel (+ équipement d'un four) vers 2013. On peut utiliser la chaleur non utilisée pour la production d'électricité (7000 mégawatts perdus en été). Le SIOM va travailler sur la durée. Les élus s'engagent pour rendre le parc plus attractif, plus en phase avec les besoins et les exigences d'économies d'énergie.

Le Président du SIOM souhaite qu'un maximum d'entreprises puisse répondre au questionnaire pour mettre en place ce projet.

Guy-Francis Parmentier adresse nos remerciements au SIOM qui nous a invités ce matin.
Prochain petit déjeuner :

La sécurité de nos collaborateurs, formation aux premiers secours avec le SDIS et la Médecine du travail (ACMS)



Commission Entreprises / Université - Grandes Écoles de l'ADEZAC Visites privées de laboratoires Faculté des Sciences Université Paris-sud 11

Le 17 novembre une quarantaine d'entreprises ont participé à la visite des laboratoires, occasion de rencontres et d'échanges avec le milieu de la Recherche et permettant ainsi un meilleur contact et des échanges entre les personnels des laboratoires et leurs visiteurs.

Neuf laboratoires de la Faculté des sciences d'Orsay se sont portés volontaires pour participer à cet événement sous forme de visites d'expériences, d'une durée 2 h 00

Ces rencontres étaient organisées par la Faculté des sciences d'Orsay et le Service des activités industrielles et commerciales (SAIC) de l'Université Paris-Sud 11, en partenariat avec l'ADEZAC, Courtaboeuf Développement, la Chambre de commerce et d'industrie de l'Essonne et le Centre francilien de l'innovation (CFI),

Le Doyen de la faculté des sciences a tenu à remercier les membres de la commission pour le succès de cette manifestation entrant dans le cadre de la fête de la science et réservée aux entreprises.



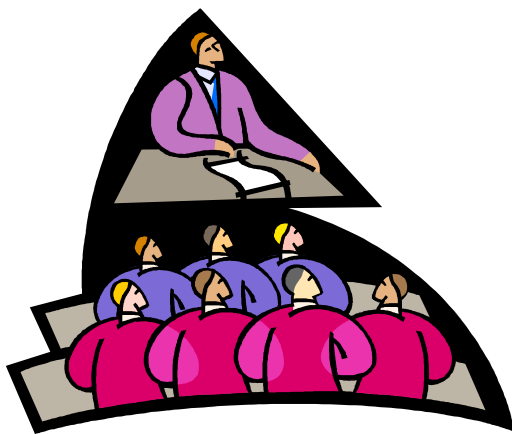
Cérémonie des 91 d'Or

**Le Mouvement des Entreprises de France
MEDEF Essonne et son président M. Michel ANTOINE
Organisent la XVII^{ème} Cérémonie des 91 d'Or sous la haute
présidence de Laurence PARISOT
Le jeudi 10 décembre 2009 au CEA de SACLAY**

Réservez cette soirée et venez nombreux pour accompagner vos collègues qui seront honorés lors de cette soirée.

Une invitation vous a été adressée par courriel ainsi que les modalités d'inscription. Pensez à renvoyer votre coupon-réponse avant le 27 novembre 2009 si vous souhaitez participer à cette manifestation.

N'hésitez pas à nous contacter si besoin.



DINER ADEZAC

Le 16 décembre 2009, l'Adezac organise un dîner-débat en présence de M. **Jacques REILLER**, Préfet de l'Essonne
Sujet abordé : **la relance économique**. (Inscriptions avant le 09/12/2009)

(voir notre agenda)



L'ADEZAC vous représente

10 novembre - Comité Local des Transports des Ulis - Philippe Carvaillo, vice président de l'Adezac chargé de la commission Voirie Transports Aménagements nous a représentés.

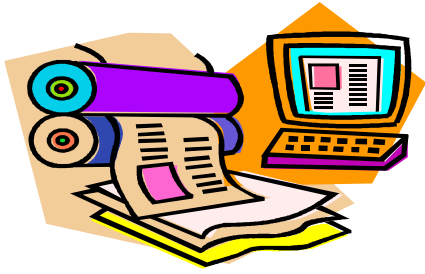
12 novembre - CCIE - Séminaire de travail pour les acteurs économiques organisé par le STIF dans le cadre de la révision du PDUIF. Guy-Francis Parmentier a participé aux ateliers de l'après-midi et à la table ronde de clôture au cours de laquelle il a insisté sur les difficultés à résoudre d'urgence à Courtaboeuf en matière de déplacements.

17 novembre - CCIE - réunion du groupe de travail "Relations avec les Intercommunalités". A l'ordre du jour, l'actualité des territoires, notamment le plateau de Saclay, la réforme des collectivités territoriales et le lancement d' "**Entreprises en ZAE - à la rencontre de vos voisins**" qui s'inspire de la fête des voisins. Cette seconde édition est programmée pour le 27 mai 2010. L'objectif de cette manifestation est d'en faire un temps fort qui reviendra chaque année pour favoriser les liens entre les entreprises afin qu'elles apprennent à se connaître, qu'elles soient plus performantes encore, et pour soutenir l'attractivité de nos territoires.

17 novembre - Visites privées des laboratoires de la Faculté : l'Adezac était représentée par Messieurs Fabrice Cécile, Hamid Boulouar et Denis-Guyot Sionnest qui pourront, si vous le souhaitez, répondre à toutes vos questions. Le succès de cette expérience permet d'envisager d'autres rencontres de ce type entre l'université et les entreprises du secteur.

18 novembre - Réunion de la commission des services publics de la CAPS : La commission a donné son accord au projet de délégation de service public à la CAPS pour le réseau de télécommunications à très haut débit du territoire.

19 novembre : présentation par le STIF des premiers résultats de la concertation lancée à l'occasion de la révision du PDUIF.



LES BREVES DE L'ADEZAC

- **Classement mondial des universités :**
L'université d'Orsay en progression est désormais à la 43e place du classement établi par l'université Jiao Tong de Shanghai.
- **Carrefours pour l'emploi Les Ulis - Essonne**
Le Jeudi 3 décembre 2009, de 9h à 17h au gymnase de Courdimanche, 1, rue de l'Aube - Les Ulis, se tiendra la 1ère édition du forum de recrutement du nord essonnien. Tous les profils sont ciblés, de tout niveau de compétence, de qualification, d'expérience et d'âge. Jacqueline TORREGROSA représentera l'Adezac.
- **Notre adhérent, JM Bruneau innove toujours plus : préparation des colis à la voix**
Leader en France de la vente par catalogue d'équipements et de fournitures de bureau, JM Bruneau ne cesse d'innover. Désormais, dans son entrepôt de Courtaboeuf, 31 gares de "picking" (préparation de commandes) sur 32 sont équipées d'un mode vocal de préparation.



Rappel : GRIPPE A/H1N1

Plan de continuation d'activité - (PCA)

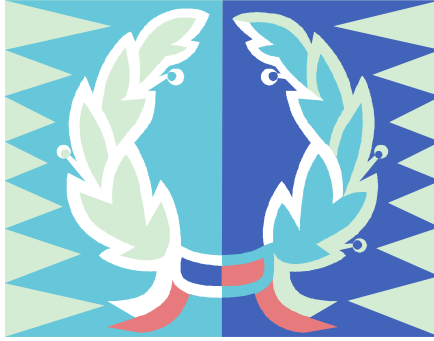
Chaque entreprise doit l'avoir mis en place, pour réfléchir au fonctionnement de l'entreprise en cas de pandémie grippale.

Vous devez envisager des mesures d'hygiène et mettre à disposition des outils (masques ffp2, solution hydro alcoolique, ...)

Beaucoup d'entre nous sont prêts, si vous avez besoin d'informations, certains sites peuvent vous aider :

Nous vous rappelons que vous pouvez consulter le dossier "questions-réponses" communiqué par le MEDEF Île de France et qui répond vos éventuelles interrogations.

Pour en savoir plus : <http://www.pandemie-grippale.gouv.fr/>



Un adhérent de l'ADEZAC récompensé

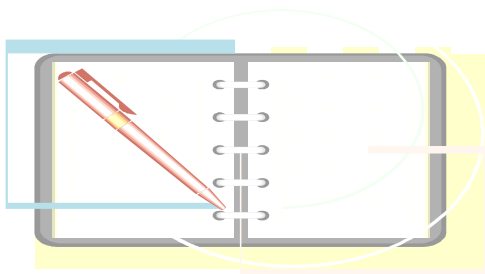
Début novembre notre adhérent, la société **SYSTAIC France**, dont le gérant est Christophe Vermersch, a reçu le Prix BATIMAT D'OR 2009 du Concours de l'Innovation. Ce prix récompense la toute dernière innovation de SYSTAIC France : le Collecteur Aéraulique Photovoltaïque. SYSTAIC France (Villebon-sur-Yvette) : <http://www.systaic.fr/systaic-france.html>.

Le Concours de l'Innovation BATIMAT 2009 récompense et met en lumière les innovations techniques sur les marchés de la construction. Pour participer, il faut être nouveau sur le marché depuis moins de 2 ans, disponible sur le marché français et exposer sur le salon BATIMAT 2009. Dans les critères de sélection, le jury a pris en compte l'apport dans l'amélioration significative de l'existant. SYSTAIC France concourrait dans la catégorie « gros oeuvre » face à Du Pont de Nemours, PLACOPLATRE, IMERYS TC, Saint Gobain Solar (CGG), ETERNIT, IMERYS TERRE CUITE et UMICORE France.

Couplé à un système de pompe à chaleur, ce panneau Collecteur Aéraulique Photovoltaïque permet d'utiliser la chaleur produite par les panneaux photovoltaïques pour optimiser le fonctionnement de la pompe à chaleur. En été, l'air est utilisé pour l'eau chaude sanitaire et le refroidissement intérieur de l'habitation.

Les secteurs du gros œuvre, de la menuiserie, de la finition/décoration, du matériel/outillage, de l'informatique et de la gestion durable des bâtiments sont concernés par le Concours de l'Innovation BATIMAT 2009.

Nous adressons nos félicitations à Monsieur Christophe Vermersch et à son équipe.



MARQUEZVOS AGENDAS

- ❖ **Jeudi 3 décembre 2009 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : Petit Déjeuner ADEZAC
Développement de la prévention et des premiers soins dans nos entreprises. Principal intervenant : le CDIS 91 (Centre Départemental d'Incendie et de Secours)
- ❖ **Jeudi 10 décembre 2009 : 18 heures au CEA de Saclay**
Cérémonie de remise des 91 d'OR - XVIIe édition
Fil conducteur : le Développement Durable
En présence de la Présidente du Medef, Laurence PARISOT
- ❖ **Mercredi 16 décembre 2009 : 19 heures au Mercure des Ulis**
Dîner Débat avec le Préfet de l'Essonne, Monsieur Jacques REILLER
Thème : LA RELANCE ECONOMIQUE
- ❖ **Jeudi 7 janvier 2010 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : Petit Déjeuner ADEZAC
Les Vœux de l'ADEZAC
- ❖ **Jeudi 4 février 2010 : de 8 heures à 9 heures**
L'évènement du mois : Petit Déjeuner ADEZAC
La Loi de Finances 2010